

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE PR406 Gestion d'entreprise I			
Code	TEPR1M06	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	88 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Marie KINDT (marie.kindt@helha.be) Andrew MAIRESSE (andrew.mairesse@helha.be) Karl COLIN (karl.colin@helha.be) Jean-Michel STURBOIS (jean-michel.sturbois@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but d'appréhender les concepts de sécurité, de qualité, d'économie / finances et de droit social.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer avec les collaborateurs, les fournisseurs et les clients**
 - 1.1 Rédiger des rapports, cahiers des charges, fiches techniques et manuels
 - 1.2 Contacter et dialoguer avec les clients, les fabricants et les fournisseurs
- Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**
 - 2.3 Actualiser ses connaissances et compétences
 - 2.4 Collaborer activement avec d'autres dans un esprit d'ouverture
 - 2.5 Travailler en équipe
- Compétence 3 **Analyser une situation suivant une approche rationnelle**
 - 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
 - 3.4 Exercer un esprit critique
- Compétence 4 **Piloter et améliorer un système de production**
 - 4.5 Exécuter les tâches pratiques nécessaires à la résolution d'un problème et élaborer des procédures et des dispositifs
- Compétence 5 **Gérer les ressources humaines, techniques et financières**
 - 5.4 Evaluer les processus et les résultats et introduire les actions correctives
- Compétence 6 **Agir de manière professionnelle et responsable**
 - 6.2 Veiller à la sécurité et à l'intégrité des personnes.
 - 6.3 Participer à la gestion de la qualité

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Connaître un aperçu général de l'ensemble des domaines couverts par la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Aider à la mise en place ou réaliser le suivi d'un système qualité au sein d'un organisme de production ou de service
- Comprendre les concepts de base du fonctionnement de l'entreprise (structure organisationnelle d'une

- entreprise)
- Comprendre les grandes phases d'une analyse stratégique
- Appliquer les principes théoriques relatifs au management stratégique
- Développer ses capacités en matière d'analyse et faire preuve d'esprit critique
- Reconnaître le contexte dans lequel évolue un projet, et pouvoir adapter sa gestion à son importance stratégique.
- Définir complètement un projet et utiliser les méthodes adaptées pour l'évaluation de la durée et du coût.
- Planifier la succession des tâches d'un projet, en appliquant les méthodologies de base avec dextérité.
- Identifier, évaluer et gérer les risques d'un projet pour limiter leur impact.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEPR1M06A	Sécurité	10 h / 1 C
TEPR1M06B	Qualité	24 h / 2 C
TEPR1M06C	Gestion économique et financière	30 h / 2 C
TEPR1M06G	Economie et finances	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TEPR1M06A	Sécurité	10
TEPR1M06B	Qualité	20
TEPR1M06C	Gestion économique et financière	20
TEPR1M06G	Economie et finances	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note finale de l'UE se calcule à l'aide de la formule suivante (moyenne géométrique pondérée):
$$\sqrt[7]{(\text{SEC})^1 * (\text{QUAL})^2 * (\text{GEST})^2 * (\text{ECONO})^2}$$

Lorsque le nombre de points cumulés en échecs dans les AA de cette UE est supérieur à 3, alors la note de l'UE sera la note de l'AA la plus basse.

Si l'étudiant fait une note de présence ou ne se présente pas à une évaluation, la note de PR ou de PP sera alors attribuée à l'UE et l'étudiant représentera cette partie.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

5. Cohérence pédagogique

L'UE "Gestion d'entreprise" a pour objectif d'appréhender les concepts de sécurité, de qualité, d'économie / finances et de droit social. Ces 4 AA sont des éléments clés de la gestion de toute société et forment, donc, une UE cohérente pédagogiquement. En effet, la connaissance des outils de gestion (diagnostic stratégique, planification, calcul des coûts, gestion de la maintenance et de la sécurité, respect de la qualité...) permet aux futurs gestionnaires de production, d'optimiser la rentabilité des unités qu'il gère. Cette optimisation requiert aussi des qualités de communication et de gestion des ressources humaines dans le respect des règles sociales.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sécurité			
Code	9_TEPR1M06A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	10 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Andrew MAIRESSE (andrew.mairesse@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Définition d'une série de critères en matière de sécurité, santé et environnement auxquels doivent répondre les entreprises de toutes natures et de tous secteurs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cet enseignement, les étudiants auront acquis des connaissances générales sur l'ensemble des domaines couverts par la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- La politique de prévention
- les accidents du travail
- le dépistage et l'évaluation des risques
- le risque électrique
- le risque chimique
- l'hygiène
- les équipements de travail
- l'ergonomie
- la lutte contre les incendies
- etc.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral ou à distance sous forme de vidéos préenregistrées, exercices dirigés et étude de cas.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les diapositives sont mises à disposition régulièrement.

Les liens vers les documents et les vidéos seront également mis à disposition.

Sources et références

La législation Belge : "Bien être au travail".

La loi sur le bien-être et le code du bien-être au travail.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les diapositives sont mises à disposition régulièrement.

Mise à disposition de matériel didactique : EPI, Vidéo, etc.

4. Modalités d'évaluation

Principe

1/6 de l'UE

Q1 = Q3 : examen écrit 100%

Examen écrit en présentiel qui comprendra : un QCM et des questions ouvertes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Toutes les évaluations sont des évaluations écrites à livre fermé.

Une évaluation sera remplacée par un Take Home Exam si et seulement si la situation sanitaire l'exige.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Qualité			
Code	9_TEPR1M06B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Karl COLIN (karl.colin@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but d'appréhender les concepts du système de management de la qualité (SMQ) et les outils utilisés dans cette démarche.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable de comprendre les principes de mise en place ou de suivi d'un système de management de la qualité et de pouvoir développer, mettre en place, et utiliser les outils utiles au bon suivi des opérations et des produits et services.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- les concepts, les principes de management de la qualité (SMQ) en relation avec les normes ISO
- l'approche processus - les audits
- les outils de la qualité
 - Les outils simples
 - Les outils complexes

Démarches d'apprentissage

Cours magistral complété par des exercices dirigés et des études de cas pratiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant.

Sources et références

- Au coeur de L'ISO9001:2015 - une passerelle pour l'excellence; M.Bazinet, D.Nissan, J.M.Reilhac; Afnor Edition, 2015
- ISO 9001:2015 - Systèmes de management de la qualité
- La boîte à outils de la qualité, 4ème édition; F.Gillet-Goinard, B.Seno; Dunod, 2020
- Méthodes et outils pour résoudre un problème 3ème édition - 45 outils pour améliorer les performances de votre organisation; Alain-Michel Chauvel; Dunod 2004

- Introduction to Statistical Quality Control 7th edition; Douglas C. Montgomery; John Wiley & Son, 2013
- Plan d'expérience : construction et analyse statistique; Walter Tinsso; Springer, 2010

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports et exercices

4. Modalités d'évaluation

Principe

Note finale = (Moyenne (A + B)) x Cp

A : évaluation continue

B : interrogation

Cp : coefficient individuel de participation et de présences qui varie de 0.4 à 1.1.

Ce cours n'est pas récupérable au Q3

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Int	100		
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la Direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Ce cours n'est pas récupérable au Q3

Losqu'une UE comporte au moins deux activités d'apprentissage (AA) et que le nombre de points cumulés en échecs dans les AA de cette UE est supérieur à 3, alors la note de l'UE sera la note de l'AA la plus basse.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gestion économique et financière			
Code	9_TEPR1M06C	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie KINDT (marie.kindt@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage aborde les concepts clés de la stratégie de l'entreprise, quelques outils de la gestion financière de celle-ci et une introduction à la gestion de projet.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Comprendre les concepts de base du fonctionnement de l'entreprise (structure organisationnelle d'une entreprise)
- Comprendre les grandes phases d'une analyse stratégique
- Appliquer les principes théoriques relatifs au management stratégique
- Développer ses capacités en matière d'analyse et faire preuve d'esprit critique
- Reconnaître le contexte dans lequel évolue un projet, et pouvoir adapter sa gestion à son importance stratégique.
- Définir complètement un projet et utiliser les méthodes adaptées pour l'évaluation de la durée et du coût.
- Planifier la succession des tâches d'un projet, en appliquant les méthodologies de base avec dextérité.
- Identifier, évaluer et gérer les risques d'un projet pour limiter leur impact.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- La découverte de l'entreprise, ses formes juridiques, les fonctions et la structure d'une entreprise.
- Les concepts clés de la stratégie de l'entreprise : les notions d'avantage concurrentiel durable, de segmentation, de ciblage et de positionnement, l'analyse SWOT comme cadre de référence, les stratégies de base et le plan stratégique
- Les différentes premières étapes de la gestion d'un projet :
 - L'importance de la gestion de projet et les structures de gestion
 - La définition d'un projet
 - L'évaluation de sa durée et de son coût
 - La planification d'un projet
 - La gestion des risques d'un projet

Démarches d'apprentissage

Séances de cours magistral ou en ligne (en live ou en différé) via Teams : exposés théoriques, discussions sur des cas concrets, quiz formatifs, exercices pratiques, vidéos tutorielles.

Dispositifs d'aide à la réussite

Question-réponses par mail et séance de coaching

Sources et références

- Vas A. (2020), Stratégie d'entreprise ; voyage illustré (2e édition), Dunod.
- Vas A. (2017), Les fondements de la stratégie - Un voyage illustré, de la conception à la mise en oeuvre, Dunod.
- E. W. Larson et G. F. Gray, adaptation française par C.-A. Guillotte et J. Charbonneau, Management de projet, 3ème édition, Dunod, 2019
- Project Management Institute, Guide du corpus de connaissances en management de projet (PMBOK), 5ème Edition, 2014

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Slides, exercices et études de cas (sur la plateforme)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Note finale = moyenne géométrique entre A et B

où

A = note sur /20 du travail de synthèse sur la stratégie de l'entreprise du stage (au Q1)

B = note sur /20 du travail de synthèse (avec défense orale), par groupe, sur les notions et la méthodologie (PMI) vues en cours, en simulant différentes étapes de la gestion d'un projet (au Q2)

En cas de seconde session, les travaux de synthèse peuvent être représentés.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	50	Tvs	50	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Si cette AA devait se donner en distanciel, les modalités d'évaluations resteront identiques.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Economie et finances			
Code	9_TEPR1M06G	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Michel STURBOIS (jean-michel.sturbois@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour but d'ouvrir les étudiants à l'économie libérale et à ses applications car elle dirige le libre échange mondial actuel et est la base de compréhension du fonctionnement des entreprises.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra être capable de :

- comprendre un bilan et d'avoir un esprit critique sur la présentation d'un budget (général ou de département),
- d'intégrer l'aspect financier dans la présentation d'investissement en comprenant les notions d'amortissement et les calculs de return,
- de traduire en aspects financiers les process et leurs améliorations,
- d'appréhender le fonctionnement global d'une activité économique à travers l'apport de valeur ajoutée.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les matières abordées seront les suivantes:

- Rappel général des principes de comptabilité générale et analytique.
- Définition et raison d'être d'un contrôle de gestion.
- Établissement des coûts standards. Notions de coûts directs et indirects.
- Calcul et analyse des écarts sur les coûts.
- Pertes liées au process théorique / à la mise en oeuvre.
- KPI de suivi de process / d'amélioration.
- Influence de l'organisation sur la gestion budgétaire de la production
- La gestion des investissements et le plan de financement.
- Notions de trésorerie.

Démarches d'apprentissage

Les ateliers auront comme objectif l'illustration pratique de la matière présentée mais tiendront compte des demandes des étudiants confrontés aux réalités de leurs stages en entreprises.

La notion de Business plan, société Starter sera être également abordée.

Des notions de Marketing seront présentées et feront l'objet d'exercices pratiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une synthèse est réalisée au redémarrage du cours suivant et permet de rebondir sur les incompréhensions.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Communication des fichiers de présentation de cours.
Biographie de référence présentée au cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q2 = Q3 : Examen oral 100%

Examen oral de +/-15 minutes

- Synthèse du cours en terme d'apport et d'approche. (50%)
- Tirage au sort de deux questions spécifiques (2*25%)

Amélioration de la note ou pénalités : Capacités à citer des références documentaires ou ouvrages présenté durant le cours (+/-5%)

Le principe d'évaluation est identique au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant fait une note de présence lors d'une évaluation ou ne se présente pas à une évaluation, la note de PR ou PP sera alors attribuée à l'UE et l'étudiant représentera les parties pour lesquels il n'a pas obtenu 10/20.

En cas d'absence injustifiée lors d'une évaluation continue, une note de 0 sera attribuée à cette partie d'évaluation.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).